



FCP Actions de droit français | Agrément AMF n° FCP20170332



COMMENTAIRE DE GESTION



COMPTE-RENDU DE GESTION S.YTIC - AVRIL 2019

Votre fonds a continué de surperformer nettement son indice de référence (Eurostoxx 600 en hausse de 3,76 %) en avril avec une progression de 6,45 %.

Les principaux contributeurs de la performance ont été **Schneider** (croissance organique de 5,9 % au premier trimestre dont +9 % en Amérique du Nord et +7 % en Asie), **ID Logistics** (croissance organique de 11,4 % au premier trimestre dont +14,2 % à l'international), **RIB Software** (croissance des ventes de 47,6 % et recul de la marge d'EBITDA sous l'effet des investissements en cours, en ligne avec les indications de la société qui maintient ses *guidances* pour l'exercice en cours), **Ingersoll Rand** (rapprochement prévu de la branche « *Industrial* » avec Gardner Denver après un *spin-off*, IR devenant un « *pure player* » de gestion de l'énergie et de la qualité de l'air dans les bâtiments) et **Saint-Gobain** (croissance des ventes de +5,7 % organique, grâce à une hausse des volumes de +3,1 % et des prix de +2,6 %).

Nous avons en avril vendu notre ligne en **G4S** après l'annonce par l'opérateur canadien GardaWorld d'une offre possible qui a entraîné une hausse de 25 % du cours de bourse. Pour maintenir notre exposition à la thématique de la sécurité, nous avons en contrepartie initié une ligne en **Securitas**.

Nous avons par ailleurs réduit notre position en **Qualys** (ralentissement confirmé de la croissance et dépassement de notre objectif de cours) et débuté une position en **Hamburger Hafen** (logistique portuaire et transport ferroviaire, valorisation au plus bas depuis la crise de 2008).

Laurent Saint Aubin - Rédigé le 13/05/2019

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion	SOFIDY SAS
Gérant	Laurent Saint Aubin
Date de création	Mars 2018
Nature juridique	FCP
Code ISIN	Part P FR0013267382 Part I FR0013267390 Part GI FR0013267408
Classification	Actions de l'Union Européenne
Sous-classe d'actifs	Thématique
Indice de référence	STOXX Europe 600
Horizon de placement	> 5 ans
Échelle de risque	1 2 3 4 5 6 7
Éligible Assurance vie	Oui
Éligible PEA	Oui

FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P 2,20 % Part I 1,10 % Part GI 0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P jusqu'à 2,5 % Part I jusqu'à 1,0 % Part GI Néant
Commission de surperformance**	20 %
Souscription initiale	Part P 1 part Part I 100 parts Part GI 1 000 parts

* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

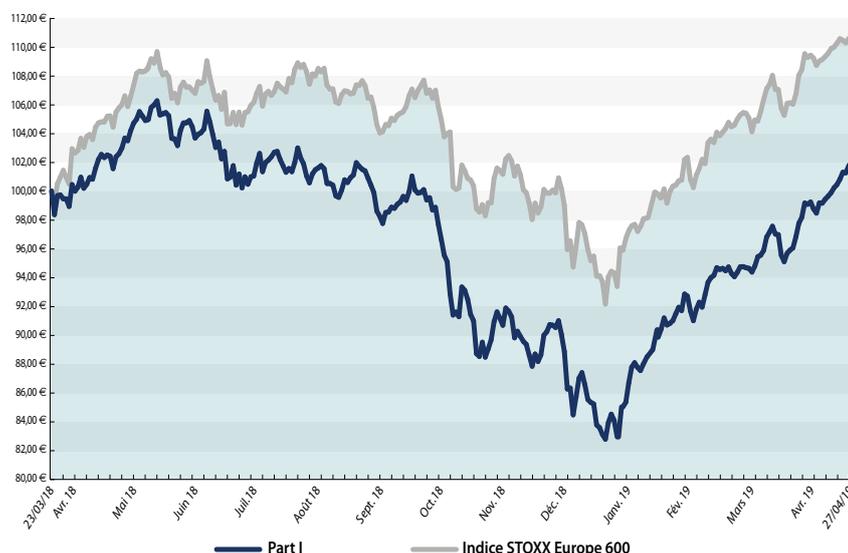
** 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».

OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS

(base 100 au 23/03/2018)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps.

